

Le nouveau centre d'affaires du Crédit Coopératif à Angers

C'est un tout nouveau centre d'affaires que les clients du Crédit Coopératif d'Angers auront le plaisir de découvrir dès le vendredi 3 février 2017. Ce nouveau format préfigure, avec une frise sereine faisant la part belle à l'humain, la physionomie de la majorité des futurs centres d'affaires du Crédit Coopératif puisque l'ensemble du réseau est l'objet d'un important programme de modernisation et de transformation. C'est donc un dispositif pilote qui permettra au Crédit Coopératif de se différencier et de créer une nouvelle dynamique commerciale.

Un nouvel espace à Angers pour le Crédit Coopératif

Le Centre d'affaires Crédit Coopératif d'Angers, qui se situait au 21 boulevard Carnot, a été transféré au 1 rue Yvonne Poirel, après 4 mois de travaux d'aménagement. Ces nouveaux locaux de 240 m² s'inscrivent dans le chantier de modernisation des espaces d'accueil de la clientèle et des espaces de travail pour les collaborateurs du Crédit Coopératif : suppression du desk d'accueil, place à des meubles modernes, épurés et dans l'ère du temps. Le bois et l'aluminium ont su donner une toute nouvelle atmosphère à cet espace entièrement aménagé pour faciliter l'échange et la proximité.

Les collaborateurs ne sont pas en reste puisqu'ils disposent également de box de réunion, pour recevoir leurs clients en toute tranquillité. La façade et les vitres ont laissé place à de nouvelles tonalités, chaudes et accueillantes, davantage en adéquation avec la nouvelle identité du Crédit Coopératif. L'objectif principal de ce réaménagement est de créer un esprit de convivialité et de permettre aux salariés de se réapproprier leur espace de travail. Ainsi l'ergonomie a été complètement revisitée pour offrir un confort esthétique et architectural supplémentaires dans l'accueil de toutes nos clientèles.



“ Le premier contact est déterminant d'autant plus s'il est en face à face. Au-delà de la conquête de nouveaux clients et du développement des relations existantes, il convient d'avoir une qualité de service irréprochable. Ces attentes passent par l'innovation et la redéfinition de la fonction du centre d'affaires propre au Crédit Coopératif. Il est multicanal pour faire vivre la relation ternaire toute en assurant une forte proximité, et une grande réactivité pour nos clients. Une nouvelle agence bancaire, c'est aussi des conditions de travail à la hauteur de nos ambitions ; plus confortable, plus fonctionnelle et orientée vers les nouveaux modes de travail collaboratifs.”

Françoise POCHON
Directrice du centre d'affaires d'Angers



L'accueil des personnes souffrant de handicaps

Les enjeux liés à la mobilité et l'accueil des personnes handicapées sont l'une des préoccupations du Crédit Coopératif dans ce chantier de réaménagement des agences. C'est pourquoi, dans son cahier des charges, un large volet a été consacré à la mise en conformité de l'accès aux établissements recevant du public (ERP). Ainsi, comme le préconise les normes ERP de construction et de réhabilitation, le nouveau format du centre d'affaires du Crédit Coopératif d'Angers dispose de moyens d'accessibilités pour les personnes à mobilité réduite ou atteintes de handicap sévère. Les personnes malvoyantes seront ainsi assistées dans leur cheminement grâce à des bornes d'indication sonore. Les personnes malentendantes bénéficieront de boucles d'induction magnétiques leur permettant d'amplifier dans leurs appareils auditifs les sons, pour mieux interagir avec leurs interlocuteurs.

Des locaux adaptés aux normes environnementales

Le Crédit Coopératif est une banque engagée, humaine et respectueuse de l'environnement. Le centre d'affaires d'Angers est ainsi conçu pour réduire au maximum son impact environnemental, par le choix de matériaux à faible impact écologique. De même, l'isolation, la peinture et le revêtement au sol, sont des matériaux naturels. Les luminaires sont à LED, donc à basse consommation d'énergie.

Le lieu joue aussi avec la luminosité que procure la lumière naturelle, réduisant encore sa consommation d'énergie. Ce centre d'affaires compte bien être une référence en matière de consommation d'énergie et de respect de l'environnement dans le réseau du Crédit Coopératif.

Crédit Coopératif		
Centre d'affaires d'Angers		
- 1 boulevard Yvonne Poirel -		
Lundi	8h45-12h10	13h50-17h
Mardi	8h45-12h10	14h50-17h
Mercredi	8h45-12h10	13h50-17h
Jeudi	8h45-12h10	13h50-17h
Vendredi	8h45-12h10	13h50-17h

Le Crédit Coopératif Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de client et sociétaire. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. <http://www.credit-cooperatif.coop/>

